

## **APPORT DE COMPARAISONS DES FACTEURS DE LA PAYSANNERIE DANS LES VILLES DE BONGOUANOU ET DE M'BATTO AU CENTRE-EST DE LA COTE D'IVOIRE**

## **CONTRIBUTION OF COMPARISONS OF THE FACTORS OF THE PEASANTRY IN THE CITIES OF BONGOUANOU AND M'BATTO IN THE CENTER-EAST OF THE IVORY COAST**

**KOULAÏ Armand**

Enseignant-chercheur,  
Département de géographie de l'Université Félix  
Houphouët-Boigny,  
Groupe de Recherche en Géographie Rurale (GR2)  
Abidjan (Côte d'Ivoire),  
**armandekoulai82@gmail.com**

**MOUSSOH André Armand**

Enseignant-chercheur,  
Département de géographie de l'Université Félix  
Houphouët-Boigny,  
Equipe de Recherche Espace-Système et Prospective (ERESP)  
**Mousoandre2009@yahoo.fr**

**KOUAKOU Aya Louise**

Enseignant-chercheur,  
Département de géographie de l'Université Félix  
Houphouët-Boigny,  
Groupe de Recherche en Géographie Rurale (GR2)  
Abidjan (Côte d'Ivoire),  
**ayamoho@yahoo.fr**

**Date de soumission :** 26/04/2022

**Date d'acceptation :** 11/09/2022

**Pour citer cet article :**

KOULAÏ A. & al. (2022) «APPORT DE COMPARAISONS DES FACTEURS DE LA PAYSANNERIE DANS LES VILLES DE BONGOUANOU ET DE M'BATTO AU CENTRE-EST DE LA COTE D'IVOIRE», Revue Internationale du Chercheur «Volume 3 : Numéro 3» pp : 811 - 825

## Résumé

Les recherches comparatives se situent souvent à la charnière de l'histoire et de la géographie. En faisant le choix de la comparaison, le géographe s'interroge par exemple sur l'apport et les limites d'un phénomène socio-spatial comme la paysannerie à l'échelle de deux villes à savoir Bongouanou et M'batto à l'est de la Côte d'Ivoire. En effet, la paysannerie a été l'apanage du milieu rural. Cependant, force est de constater dans les villes de Bongouanou et de M'batto, la présence de plusieurs facteurs de la paysannerie. C'est l'existence de ces caractéristiques propre à la société paysanne qui ont suscité ce travail qui vise une analyse comparative des facteurs de la paysannerie à Bongouanou et à M'batto. L'approche méthodologique a combiné trois techniques de collecte d'informations : recherche documentaire, observation et entretien auprès de 20 autorités déconcentrées, décentralisées et coutumières de ces deux localités. Les résultats en ont distingué trois caractéristiques de la paysannerie dans ces villes, à savoir le poids de la population agricole, le finage villageois et du réseau de campements. L'examen comparatif de ces déterminants de la paysannerie révèle que ceux de la ville de Bongouanou bien que faible, restent plus marqués sur le paysage urbain que ceux de M'batto.

**Mots clés :** Comparaison; paysannerie; Bongouanou; M'batto; Côte d'Ivoire.

## Abstract

Comparative research is often situated at the intersection of history and geography. By choosing the comparative approach, the geographer questions, for example, the contribution and limits of a socio-spatial phenomenon such as peasantry on the scale of two cities, namely Bongouanou and M'batto in eastern Côte d'Ivoire. Indeed, peasantry has been the prerogative of the rural environment. However, in the towns of Bongouanou and M'batto, several factors of the peasantry are present. It is the existence of these characteristics specific to peasant society that prompted this study, which aims at a comparative analysis of the factors of the peasantry in Bongouanou and M'batto. The methodological approach combined three techniques for collecting information: documentary research, observation and interviews with 20 deconcentrated, decentralized and customary authorities in these two localities. The results identified three characteristics of the peasantry in these towns, namely the size of the agricultural population, the village boundaries and the network of camps. The comparative examination of these determinants of the peasantry reveals that those of the town of Bongouanou, although weak, remain more marked on the urban landscape than those of M'batto.

**Keywords :** Comparison; peasantry; Bongouanou; M'batto; Ivory Coast

## Introduction

Pleinement intégrées de nos jours dans les sciences sociales, les dimensions comparatives sont depuis longtemps présentes dans les sciences politiques. Dans ces champs disciplinaires, elles tendent se développer de plus en plus (M. Giraud, 2003 ; P Hassenteufel, 2005). Mais ces dernières années, les comparaisons se sont largement mises en évidence dans les sciences sociales comme l'histoire et la géographie où de nombreux travaux de recherche ont mis en pratique cette démarche (S. Jacquot 2007, P-J. Olganier 2003). En plus de la dimension comparative, la notion d'apport fait l'objet d'étude dans économie notamment dans les audits (L. Abouddar et S. Ennagad, 2022, p.152).

En faisant le choix de la comparaison, le géographe se doit de poser un regard attentif aux cadres théoriques et méthodologiques dans lesquels il met en évidence cette démarche et par-delà même la question de terrain. En s'appuyant sur ces références, la comparaison en géographie peut être définie comme une entité spatio-temporelle et une instance épistémique où se manifeste l'attitude empirique d'un chercheur dans sa tentative d'établissement des faits scientifiques (A. Volvey, 2003, p.904).

En somme, la comparaison consiste à mettre en évidence les valeurs et les choix de la société à laquelle on appartient. Une sorte de décentrement de l'œil du chercheur par rapport à la société dans laquelle il s'inscrit (M. Ditiene, 2000 p.59). Dans un tel postulat, tous les phénomènes géographiques tels que l'agriculture, la ruralité ou la paysannerie peuvent faire l'objet de recherches comparatives.

Définie comme l'ensemble des couches rurales des paysans d'un pays, la paysannerie est le groupe d'individu qui habite la campagne et ayant pour activité économique principale la culture de la terre (J-S. Eloi, 2015, p1). A partir de cette approche définitionnelle, il est utile de savoir que la paysannerie est avant tout l'ensemble des paysans vivant essentiellement en milieu rural et pratiquant dans leur grande majorité l'agriculture qu'elle soit traditionnelle ou moderne.

Une revue de littérature sur la notion de la paysannerie bien que faible, existe. A cet effet, H. Mendras (2000, pp 549-551) a conçu un modèle de la paysannerie et de la société paysanne basé sur cinq caractères à savoir : une autonomie relative de la collectivité locale à l'égard d'une société englobant qui la domine et respecte son originalité ; un groupe domestique qui structure la vie économique et la vie sociale laissant peu d'importance à la parentèle ; une autarcie économique orientée vers la consommation familiale qui ne distingue pas

consommation et production ; un rapport d'interconnaissance ; un rôle de médiation des notables qui assurent tous les rapport politiques, économiques, culturels et religieux avec la société. Dans ce modèle, H. Mendras (2000, p 550) affirme l'existence d'une diversité de paysanneries en France et dans le monde tout en soulignant le trait commun qui est que les vrais paysans sont ceux qui sont bien formés dans une véritable civilisation paysanne.

Dans le contexte africain, C. Coulibaly (2014) fait savoir que la paysannerie africaine se trouve dans le milieu rural avec comme activité principale l'agriculture. A cet titre, C. Coulibaly (2014, pp 68-69) mentionne que l'agriculture pratiquée par les paysans au Mali se caractérise d'abord par son rythme de travail qui est déterminé par l'homme en l'occurrence le cultivateur, ensuite par sa faible monétarisation (part très importante de l'autoconsommation, faible volume de la circulation monétaire, implantation notable du troc dans les échanges) et enfin par une sorte d'insoumission inachevée du travail capital. La prédominance de l'activité agricole en milieu paysan est partagée par H.Dramé (2004, p 70) qui affirme que les organisations paysannes en Casamance au Sénégal sont les moteurs du développement agricole durable de ce pays. Pour cet auteur, la place incontournable qu'ont ces associations et organisations s'explique en grande partie par le fait que les différentes crises que subit la paysannerie sénégalaise a conduit les organisations paysannes à adopter de nouvelles stratégies et actions en faveur du développement durable de l'agriculture. Il s'agit entre autre : le renforcement des capacités et des solidarités, la mobilisation pour l'épargne et le crédit, la dynamique micro-entrepreneuriale ainsi que l'aménagement du territoire à travers le développement des infrastructures rurales.

Dans le cas de la Côte d'Ivoire, A. A. Adayé (2013 p 139) dans ses recherches dans le sud-ouest, indique que la paysannerie dans la région du Bas-sassandra rime avec les campements. Pour cet auteur, les ruraux qui sont essentiellement des paysans avec l'agriculture comme principale activité économique, sont à la base de la création de nombreux campements dans cette région. Dans le même ordre d'idée, B. J. Tapé et A. Koulaï (2014, p 70) montrent l'existence d'un réseau de campement dans l'ouest forestier de la Côte d'Ivoire dont la dynamique se fait en milieu paysans par le paysan. Cette référence au milieu paysan est aussi partagée par A.Koulaï et al (2017 pp 687-692) qui, parlant de crises dans la paysannerie foncière dans la région de la Nawa (issue de l'ex région du Bas-sassandra), mentionnent qu'il s'agit des crises ou des conflits fonciers qui ont lieu dans le milieu des paysan de cette région. Ce qui ressort de ces points de vue est que la paysannerie est avant tout l'ensemble des

paysans vivants essentiellement en milieu rural et pratiquant dans leur grande majorité l'agriculture qu'elle soit traditionnelle ou moderne.

Bien que ce phénomène soit l'apanage des zones rurales ou de la campagne, il arrive parfois de le retrouver dans certains milieux urbains en Côte d'Ivoire comme les villes de Bongouanou et de M'batto. Dans ces centres urbains, force est de remarquer la présence plus ou moins remarquable d'une société fondamentalement calquée sur le modèle de la paysannerie. Cette société paysanne dans son fonctionnement présente des caractéristiques ou déterminants parfois différences et des ressemblances. Ces déterminants nécessitent parfois des analyses comparatives.

A partir de ces constats, la question principale que suscite la présente recherche est : quels apports comparatifs peut-on faire des déterminants de la paysannerie à Bongouanou et à M'batto, des villes résolument inscrite dans une dynamique de modernisation ?

Apporter une réponse à cette question se fera à travers l'objectif qui est de comparer les déterminants de la paysannerie dans les villes de Bongouanou et de M'batto. L'article s'articule autour deux parties essentielles à savoir les résultats qui abordent le poids de la population agricole, de la taille du finage et du réseau de campements autour des villes de Bongouanou et de M'batto. Ce sont ces trois faits majeurs de la paysannerie qui a fait l'objet d'analyse dans la discussion.

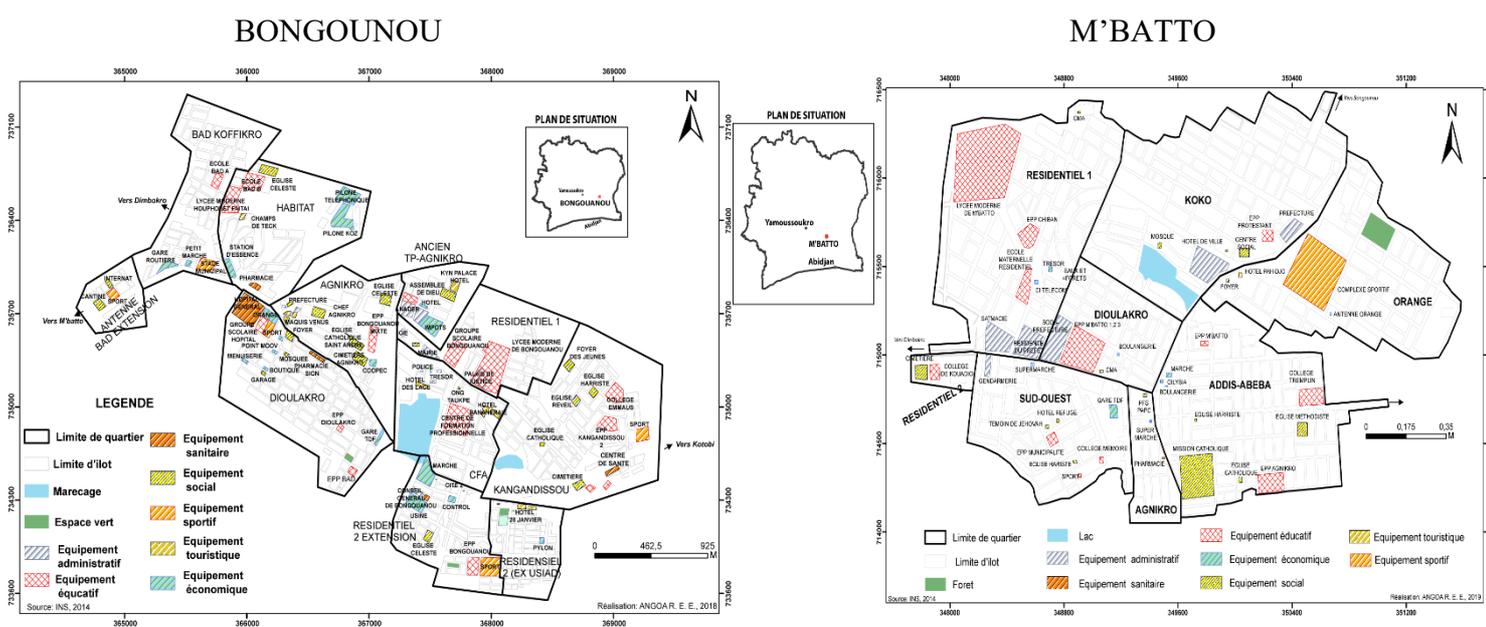
## **1. Matériels et Méthode**

### **1.1. Les zones d'étude**

Bongouanou et M'batto sont deux des trois principales villes de la région du Moronou au centre-est de la Côte d'Ivoire. Elles ont une organisation administrative qui est calquée sur le modèle de l'ensemble des villes ivoiriennes. Cette organisation répond à une volonté du pouvoir étatique pour un meilleur rapprochement des entités de l'administration centrale qui sont concentrées essentiellement à Abidjan. Ainsi, à la suite d'une décision gouvernementale généralement prise en conseil des ministres, les villes de Bongouanou et de M'batto ont changé progressivement de statut pour devenir dans les situations actuelles, soit des capitales régionales ou soit des chefs-lieux de préfecture. Anciennement chef-lieu de département, Bongouanou est devenue capitale de région par le décret n°2012-612 du 04 juillet 2012 (Figure 1). A partir de cette décision gouvernementale cette ville est devenue la première ville du Moronou et ce en tant que chef-lieu de préfecture de région. Cette entité régionale à sous sa gestion des centres urbains départementaux comme Arrah et M'batto. Avec une population

de 28 064 habitants Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014), la ville de Bongouanou a une structure administrative bien hiérarchisée avec au sommet la préfecture de région secondée par la sous-préfecture. A la suite de ces structures qui sont les prolongements de la présidence de la république, viennent toutes les directions régionales des différents ministères et structures techniques privées ou semi-privées. Fort de son statut de capitale régionale, Bongouanou enregistre la présence d'instance judiciaire en l'occurrence un palais de justice. Proche de villes de Bongouanou et de Dimbokro, M'batto est un chef-lieu de département et de communes et a une population de 22 000 habitants en 2018 (Figure 1). Elle a été l'une des villes qui ont connu le Miracle ivoirien des années 1960-70. À cette époque de la dynamique économique de la Côte d'Ivoire, M'batto faisait partie du cercle de la boucle de cacao. M'batto est un nouveau département de la Côte d'Ivoire depuis 2009.

Figure N°1 : Présentation des villes de Bongouanou et de M'batto



Source : Auteurs

## 1.2. Méthode de collecte de données

La méthodologie de collecte de données pour la présente étude a tourné autour de trois principales techniques à savoir : recherche documentaire, observation directe, entretien sans occulter les périodes d'enquêtes de terrain. C'est une étude essentiellement qualitative dont le choix réside dans le fait qu'il s'agit d'une recherche en vue d'aider à la compréhension d'un phénomène social à savoir la paysannerie. La recherche documentaire a consisté essentiellement à la recherche d'ouvrage, de documents statistiques et cartographiques. Du

fait de la dispersion des documents, les ouvrages ont été consultés dans plusieurs bibliothèques, centres et instituts de recherche, services techniques de mairie et structures techniques des villes de Bongouanou et de M' Batto. Après la phase de la recherche documentaire, les conditions étaient alors réunies pour entreprendre des recherches sur le terrain qui ont nécessité une définition préalable des périodes d'enquête. Dans les localités de Bongouanou et de M'Batto, les enquêtes de terrain ont débuté en Mars 2018 pour s'achever dans la deuxième semaine de novembre 2019. Cette phase d'enquête de terrain a débuté par l'observation. Elle s'est réalisée à travers plusieurs visites dans les villes de Bongouanou et de M'Batto dans le but d'apprécier de près le paysage urbain, les finages et les campements. Outre l'observation, des entretiens avec des autorités déconcentrées et décentralisées, en l'occurrence la notabilité de la chefferie, au corps préfectoral, chefs du service technique de Mairie, aux chefs de la zone de l'Agence Nationale d'Appui pour le Développement Rural (ANADER) de Bongouanou et de M'Batto se sont avérés indispensables. Ces entretiens dont la durée varie entre 16 et 20 minutes, ont permis d'avoir des informations sur les statistiques agricoles, notamment le poids des ménages agricoles ainsi que l'estimation et l'organisation du finage villageois des localités de Bongouanou et de M'batto.

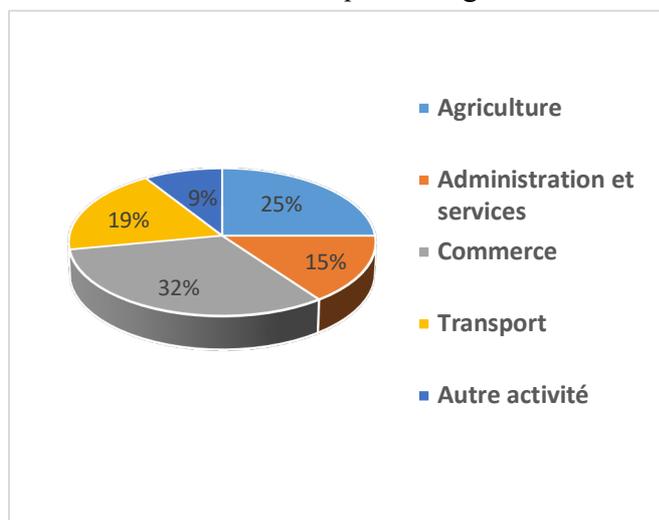
## **2. Résultats**

Dans le cadre de cette étude trois facteurs fondamentaux conditionnent la présence d'une paysannerie à l'échelle des villes de Bongouanou et de M'batto. Il s'agit de la part de la population agricole, du finage villageois et du réseau de campement à l'intérieur de ce finage.

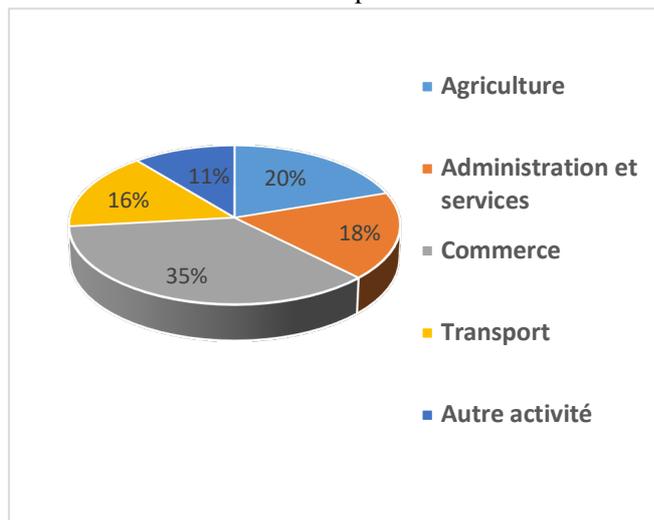
### **2.1. La part de la population agricole**

Le support d'appréhension du poids de la population agricole dans le tissu économique de ces deux centres urbains, est basé sur les enquêtes réalisées par les structures comme l'INS (Institut National de la Statistique) et l'ANADER (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural). Les travaux de ces deux organes techniques ont présenté la proportion de plusieurs activités économiques dans les ménages des villes de Bongouanou (Figure n°2) et de M'batto (Figure n°3).

**Figure N°2:** Répartition des ménages par secteur d'activité économique à Bongouanou



**Figure N° 3:** Répartition des ménages par secteur d'activité économique à M'batto



Source : INS\_RGPH (2014) et ANADER (2017)

A l'examen de la figure n°2, il s'avère que l'agriculture avec à peine  $\frac{1}{4}$  des ménages, n'occupe que la seconde place derrière le commerce qui est la première activité économique des ménages de la ville de Bongouanou. Outre le commerce et l'agriculture, le transport occupe une place aussi capitale dans cette localité. Ainsi, cette activité vient en troisième position avec près de 20% des ménages. C'est également une ville qui enregistre une proportion non négligeable de la population exerçant dans l'administration et les services. Avec 15% des ménages, cette catégorie d'acteurs économiques est constituée dans les faits de fonctionnaires et agents des structures privées et publiques de Bongouanou. En dehors des fonctionnaires et agents, la ville compte une présence d'activités comprenant tous les petits métiers du secteur informel tels que la plomberie, la maçonnerie, menuiserie, la mécanique, etc. Ce secteur occupe la dernière place dans le tissu économique de Bongouanou avec à peine 10% des ménages urbains.

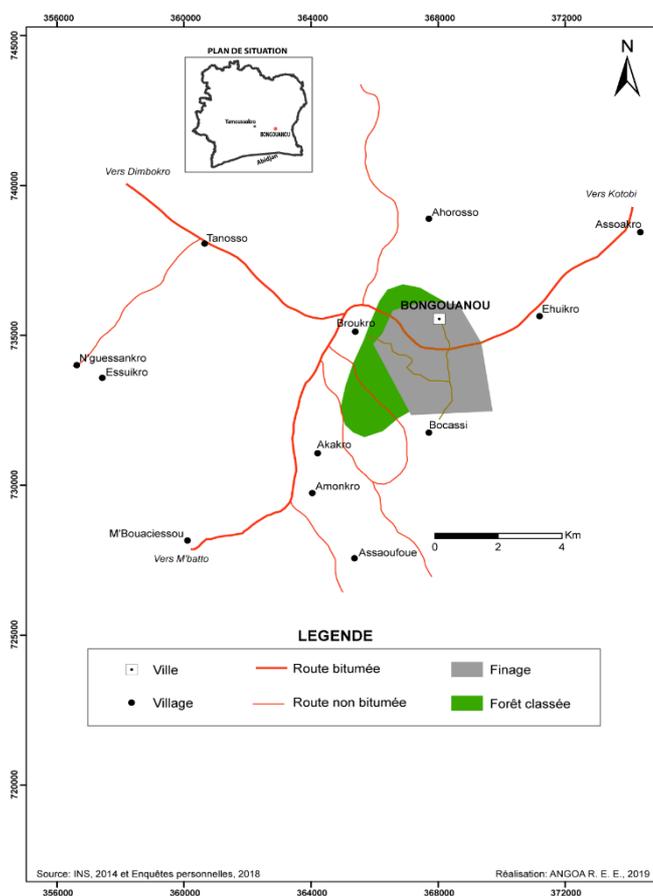
Sur la figure n° 3, il se dégage de façon générale que l'agriculture est l'activité de moins de  $\frac{1}{4}$  des ménages. Dans les détails, le commerce à l'instar de la ville de Bongouanou, reste la première activité de M'batto avec plus de 34% des ménages. Après le commerce et l'agriculture qui occupent respectivement la première et la deuxième place des activités de la ville, l'administration et les services viennent en troisième position en étant la principale occupation économique (18%). C'est également une localité urbaine où le transport a une place de choix chez la population en prenant en compte près de 16% des ménages. Les petits métiers comme la mécanique, la maçonnerie, la menuiserie, la plomberie, etc., qui sont

regroupés dans la rubrique intitulée autres activités, ne sont que l'activité majeure de plus de 10% des ménages urbains. Dans l'ensemble, ce qui est essentielle à retenir des données sur la répartition des activités économique à Bongouanou et à M'batto, c'est la faible représentation de de l'agriculture paysanne. Bien que le poids de la population agricole soit un facteur très capital dans l'appréhension de la situation paysanne des localités de Bongouanou et de M'batto, d'autre critères comme le finage villageois s'avèrent nécessaires.

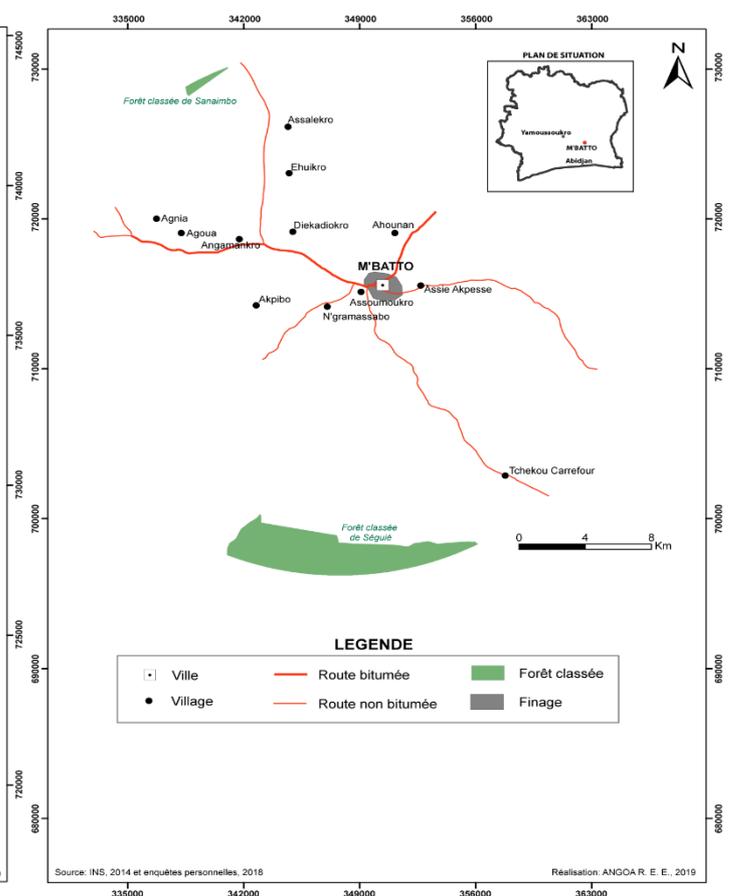
## 2.2. Le finage villageois

Dans les villes de Bongouanou et de M'batto, l'analyse du finage villageois s'appuie sur les figures n°4 et 5.

**Figure N°4:** Situation du finage de la ville de Bongouanou



**Figure N°5:** Situation du finage de la ville de M'batto



Source : Auteurs

Dans les deux centres urbains, on note l'existence d'un finage destiné à des fins agricoles. À Bongouanou, la première remarque est que les terres agricoles du domaine villageois se

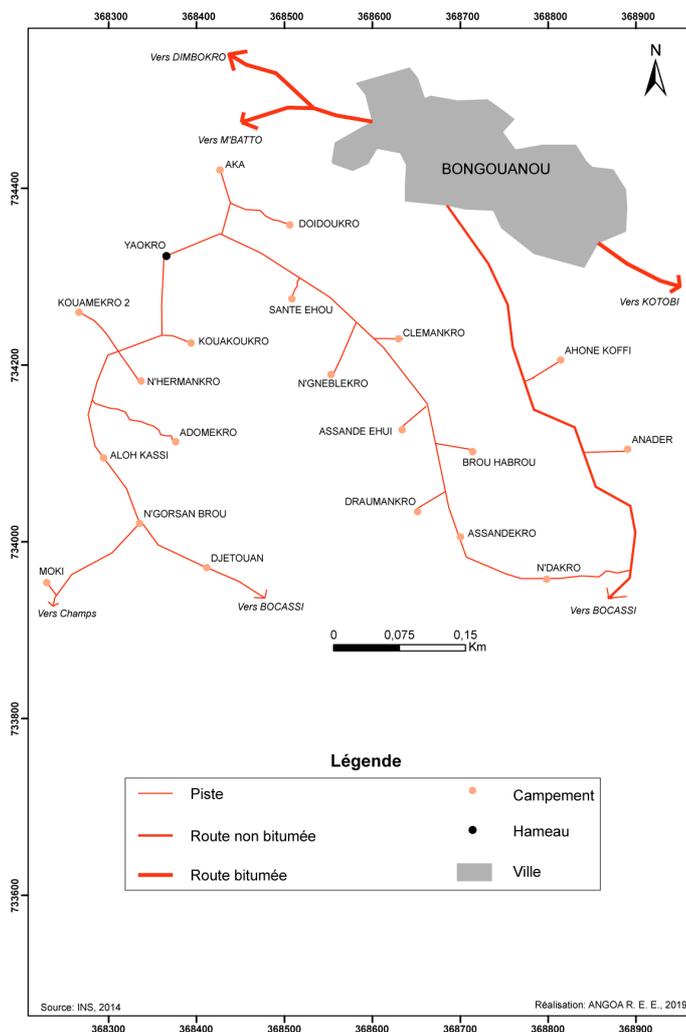
localisent essentiellement dans la zone située au sud de la ville. Cette situation géographique est due au fait que Bongouanou est entourée d'une longue chaîne de colline qui part de l'est à l'ouest en passant par le nord de la localité. La figure n°5 souligne que M'batto possède le plus petit finage des deux centres urbains. Ce finage destiné à l'agriculture paysanne de M'batto est entourée de plusieurs villages dans un rayon qui n'excède guère 3 Km.

L'apport comparatif de la paysannerie à l'échelle de ces deux localités dépend de trois critères. Il convient donc d'aborder le troisième et dernier facteur en l'occurrence l'état des lieux du réseau de campement des villes de Bongouanou et de M'batto.

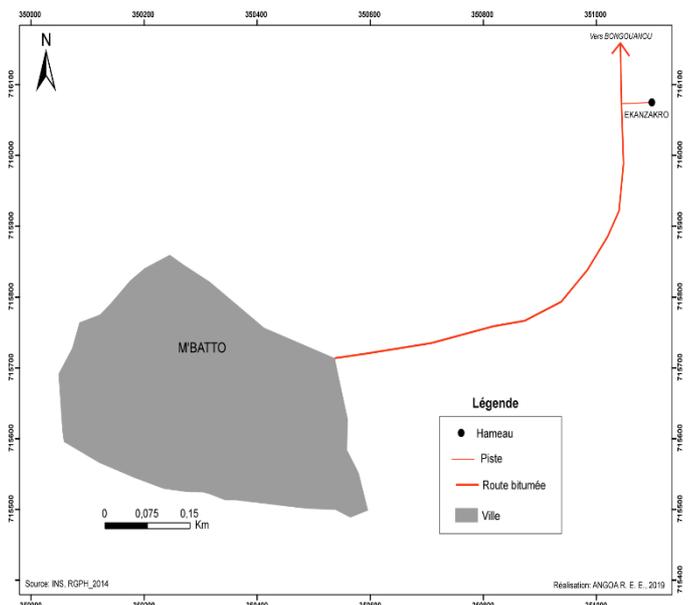
### 2.3-Le réseau de campement

Dans le cas des localités de Bongouanou et M'batto, l'état des lieux du réseau de campements s'observe par le biais des Figures n°6 et 7.

**Figure N°6:** Aperçu général du réseau de campement de la ville de de Bongouanou



**Figure N°7:** Aperçu général du réseau de campement de la ville de de M'batto



Source : Auteurs

Le constat général qui se dégage sur ces deux figures est que les villes de Bongouanou et de M'batto possèdent des campements. Cependant, l'examen plus approfondie fait ressortir que Bongouanou détient le réseau de campements le plus dense de ces deux localités. En effet, cette ville dispose dans son finage, une vingtaine de site habité parmi lesquels se trouve un hameau. La figure 7 montre que la ville de M'batto ne dispose pas véritablement de réseau de campement. Cette localité n'en possède qu'un seul qui est un hameau.

### 3-Discussion

Les résultats des enquêtes comparées sur les facteurs de la paysannerie dans les localités de Bongouanou et de M'batto, indiquent l'existence de trois (3) facteurs essentiels. Il s'agit du poids de la population agricole, du finage villageois et du réseau de campements. A l'examen de la part de la population pratiquant l'agriculture dans ces deux (2) centres urbains, il ressort une faible proportion (moins de 20%) des acteurs du monde agricole parmi les actifs aussi bien à Bongouanou et à M'batto. Cette faible part des agriculteurs dans ces deux (2) localités urbaines ivoiriennes, n'est pas un cas singulier en Afrique en général et en Côte d'Ivoire en particulier. A cet effet, les travaux de K. Golhor (1995, p.4) révèlent des faibles proportions d'agriculteurs dans de nombreuses villes d'Afrique avec, 20% à Nairobi, 26% à Mombassa, 30% à Kisumu et 12% à Bangui. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, B. F. Koné-Tapé et Al (2016, p.108) montrent que la part de la population agricole dans la ville de balnéaire de Jacqueville était de 25%. Ces enquêtes faites dans plusieurs villes en Afrique et en Côte d'Ivoire, viennent confirmées celles réalisées dans les villes de Bongouanou et M'batto où la part des paysans restent très faibles chez la population active.

Les résultats révèlent également que les villes de Bongouanou et de M'batto possèdent un finage. Malgré cette similitude, il existe une différence dans la forme dans la mesure où le finage de Bongouanou est plus vaste que celui de M'batto. Cette différence spatiale n'entrave pas les caractéristiques fondamentales de ces finages qui sont que ce sont des territoires qui devraient être exploités par une communauté villageoise. Ainsi, il existe un lien très étroit entre le finage et le village comme pouvait l'affirmer D. Pichot (2001, 229) en ceci : « village et finage s'unissent en un couple indissociable, surtout en des temps où l'agriculture accapare l'activité des hommes ». Dans le contexte ivoirien, ces rapports très forts entre village et finage ont été confirmés par B. Dian (1985, p.136) qui mentionnait que le finage est le territoire d'un village ou encore le territoire dépendant d'un village soigneusement délimité. A travers ces affirmations, il s'avère que le finage est un élément fondamental du milieu rural

alors que dans le cas de Bongouanou et M'batto, il s'agit des centres urbains qui ont presque tous les équipements et infrastructures indispensables à l'existence d'une ville secondaire ivoirienne.

En dehors, du poids des paysans et du finage, l'autre facteur fondamentale pour caractériser la paysannerie dans les localités de Bongouanou et M'batto, reste le réseau de campements qui existe autour de ces deux centres urbains. En effet, les résultats indiquent l'existence d'un réseau de campements dans ces deux villes.

Cependant, dans l'analyse comparative, le constat est que la ville de Bongouanou possède un véritable réseau de campements contrairement à M'batto qui ne possède presque rien. La présence de ces réseaux de campements autour des centres urbains comme Bongouanou et M'batto, traduit un paradoxe dans le sens où ces sites habités (campements) se retrouvent logiquement autour des villages en Côte d'Ivoire. A cet effet, B. Dian (1985, p. 179) fait savoir que presque tous les villages surtout ceux de la zone forestière possèdent des réseaux de campements satellites qui sont éparpillés sur toute l'étendue de leur finage. Bien qu'étant pas des éléments fondamentaux à leur milieu, les campements de Bongouanou et de M'batto possèdent des liens très étroits entre eux et entre les villes. Ces relations qui peuvent être des synergies s'apparentent à celle évoquées par B. J. Tapé et A. Koulaï (2012, p. 72), à savoir des synergies d'existence, des synergies économiques et des synergies en matière de règlement de conflits.

Outre les synergies, les campements des villes de Bongouanou et de M'batto dispose d'un élément essentiel à leur existence à savoir la route. Ces routes qui sont d'une manière générale de deux types (pistes et route non bitumée) permettent d'entretenir des rapports entre ces campements et les localités de Bongouanou et de M'batto. Cette place incontournable de la route dans les réseaux de campements, a été confirmé par B. J. Tapé et A. Koulaï (2014, p. 72) qui, dans leur recherche dans les zones de l'ouest forestier de la Côte d'Ivoire, ont souligné que la route est un élément essentiel dans l'organisation et la dynamisation des rapports village-noyau-campements rattachés.

## Conclusion

En tant que l'ensemble des paysans vivant dans un espace donné en l'occurrence le milieu rural, la paysannerie est aussi une façon d'être, de penser, de s'exprimer ou de travailler à la manière du paysan. Ce concept qui est d'une façon générale, approprié aux terroirs ruraux,



revêt de nombreux facteurs qui se retrouvent parfois dans les zones urbaines comme celles des villes de Bongouanou et de M'batto au centre-est de la Côte de la Côte d'Ivoire. Parmi ces facteurs qui caractérisent la paysannerie dans ces villes, trois se distinguent fondamentalement. Il s'agit du poids de la population qui pratique l'agriculture traditionnelle, du finage villageois et du réseau de campements autour de ces deux centres urbains. Les résultats et analyses ont prouvé que ces facteurs ont une emprise spatiale qui reste faible. L'examen comparatif de ces déterminants de la paysannerie révèle que ceux de la ville de Bongouanou bien que faible, restent plus marqués sur le paysage urbain que ceux de M'batto. Enfin, les analyses ont montré que les facteurs de la paysannerie dans ces deux centres urbains ont presque les mêmes caractéristiques que celles des milieux ruraux de la Côte d'Ivoire. Au-delà des apports comparatifs, ce travail aurait pu faire des analyses plus détaillées dans une localité au lieu de deux. En dépit de ces limites, cet article ouvre des perspectives de recherches sur l'état de ruralité de plusieurs villes ivoiriennes, qui sont résolument inscrites dans une dynamique de transformation structurelle et de modernisation.

## BIBLIOGRAPHIE

ABOUDRAR L. & ENNAGAD S. (2022). L'apport des pratiques de l'audit interne sur l'amélioration de la performance logistique : cas des stations de conditionnement de la région Sous-Massa. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, volume 3, numéro 7, pp 139-163.

ADAYE A. A. (2013). *Développement agricole et sécurité alimentaire dans la région du Bas-Sassandra*. Thèse unique de géographie, IGT, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, 512 p.

COULIBALY C. (2014). *Politiques agricoles et stratégies paysannes au Mali de 1910 à 2010 : mythes et réalités à l'office du Niger*. Harmattan, Paris, 274p.

DETIENNE M. (2000), Comparer l'incomparable, Paris, Seuil, coll. « La librairie du XXe siècle », 134 p.

DIAN B. (1985), *L'économie de plantation en Côte d'Ivoire forestière*. Thèse d'état, NEA, Abidjan, 458 p.

DRAMÉ H. (2004), Organisations paysannes et dynamique de changement en milieu rural casamançais (Sénégal). *Canadian journal of African Studies*, vol 38, pp 67-73

GIRAUD O. (2003), « Le comparatisme contemporain en science politique : entrée en dialogue des écoles et renouvellement des questions ». *Lallement M., Spurk J. (dir.), Stratégies internationales de la comparaison*, Paris, éditions du CNRS, Paris, pp. 87-106.

GOLHOR K. (1995), L'agriculture urbaine en Afrique tropicale : évaluation in situ pour initiative régionale, *Cities Feeding People Series Report*, 27 p.

HASSENTEUFEL P. (2005), « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques ». *Revue française de science politique*, vol. 55, n°1, pp. 113-132

JACQUOT S. (2007), *Enjeux publics et privés du réinvestissement des espaces historiques centraux, une étude comparée de Gênes, Valparaiso et Liverpool*. Thèse de doctorat, université d'Angers, 646 p.

KONE-TAPE B. F., KOULAÏ A. & DAKOURI G. D. F. (2016), Le pont Philippe Grégoire YACE et les perspectives de développement de la région de Jacquville en Côte d'Ivoire. *Revue de Géographie de l'Université Ouaga I Pr Joseph. KI ZERBO*, N°005, Vol. 1, pp 97-119.

KOULAÏ A., TAPÉ B. J. & GBALOU K. D. (2017), Origines, Nature et impacts des crises dans la paysannerie foncière de la Nawa en Côte d'Ivoire. *Revue de philosophie, littérature et sciences humaines (ÉCHANGES)*, Université de Lomé, Volume 2, N°008, Lomé, pp 679-697.



MENDRAS H. (2000), L'invention de la paysannerie. Un moment de l'histoire de la sociologie française d'après-guerre. *Revue française de sociologie*, 41-3, pp 539-552 ; [http://www.persee.fr/doc/erfsoc\\_0035-2969\\_2000\\_num\\_41\\_3\\_5293](http://www.persee.fr/doc/erfsoc_0035-2969_2000_num_41_3_5293).

OLAGNIER P-J. (2003), *Voirie et espace public : mise en regard de pratiques d'aménagement à Barcelone, Londres et Paris*. Thèse de doctorat en géographie-aménagement, Université de Paris 1, 503 p.

PICHOT D. (2001), *Village éclaté : habitat et société dans les campagnes de l'ouest au moyen âge*. Presse universitaire de Rennes, Rennes, 405 p.

TAPE B. J. et KOULAÏ A. (2014), Etude d'un réseau de campements dans l'ouest forestier De la Côte d'Ivoire : l'exemple des villages de Douagué et de Blenimeouin. *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement (GEOTROPE)*, EDUCI, n°1, pp 61-74

VOLVEY A. (2003), « Terrain », in Levy, J., Lussault, M. *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 904-905.